

Société Générale SCF
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2015
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

I. Prêts garantis. – Néant.

II. Expositions sur des personnes publiques

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/03/2015	Provisions au 31/03/2015	Dont encours des créances douteuses au 31/03/2015
France			
Régions	932 480		
Départements	2 324 463		
Communes et Groupements de Communes	2 566 352		
Etablissements de Santé	1 630 975		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	731 064		
Expositions garanties par credit export	1 559 703		
Souverain	280 530		
Autres	222 494		
Belgique			
Régions	65 000		
Autriche			
Expositions garanties par credit export	30 953		
Norvège			
Expositions garanties par credit export	127 575		
Allemagne			
Expositions garanties par credit export	300 431		
US			
Expositions garanties par credit export	193 837		
Gulf Cooperation Council			
Expositions garanties par un souverain	318 989		
Supra National			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
Total	11 577 448		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/03/2015	Provisions au 31/03/2015	Dont encours des créances douteuses au 31/03/2015
France:			
Etablissements de Santé	81 999		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 31/03/2015	Prêts Nombres au 31/03/2015
0	59 946	30
1	335 388	81
2	396 241	63
3	255 766	80
4	376 252	82
5	495 353	103
6	1 017 917	103
7	686 267	88
8	639 192	87
9	521 414	78
10	973 059	140
11	359 918	59
12	477 694	59
13	427 992	51
14	442 148	86
15	835 771	101
16	389 081	47
17	57 563	11
18	203 088	19
19	322 236	38
20	581 995	60
21	495 136	55
22	221 042	31
23	125 070	21
24	120 805	20
25	297 957	25
26	93 914	9
27	253 261	16
28	14 500	1
29	39 690	4
30	0	0
31	0	0
32	0	0
33	0	0
34	6 375	1
35	0	0
36	0	0
37	55 417	3
38	0	0
39	0	0
40	0	0
Total	11 577 448	1652

III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.

IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 31/03/2015	Valeurs au 31/03/2015	Dépôts au 31/03/2015	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			220 711	A-1/P-1/F1
Total			220 711	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 31/03/2015	Valeurs au 31/03/2015	Dépôts au 31/03/2015
Disponible			10 711
< 1 an			210 000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total			220 711

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du trimestre	Moyenne des encours en fin de mois	Taux de RA au cours du premier trimestre annualisé (en %)
France			
Régions	-	935 638	0,00%
Départements	-	2 323 870	0,00%
Communes et Groupements de Communes	-	2 587 342	0,00%
Etablissements de Santé	-	1 641 768	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	-	731 893	0,00%
Expositions garanties par credit export	-	1 569 923	0,00%
Souverain	-	319 960	0,00%
Autres	-	223 964	0,00%
Belgique			
Régions	-	65 000	0,00%
Autriche			
Expositions garanties par credit export	-	29 412	0,00%
Norvege			
Expositions garanties par credit export	-	130 233	0,00%
Germany			
Expositions garanties par credit export	-	298 925	0,00%
US			
Expositions garanties par credit export	-	195 677	0,00%
Gulf Cooperation Council			
Expositions garanties par un souverain	-	318 989	0,00%
Supra National			
Expositions garanties par un supranational	-	292 600	0,00%
Total	-	11 665 192	0,00%

VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 31 mars 2015 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 31/03/2015	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
Taux fixe contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	7 715 000	100%	0%
Taux fixe contre Libor USD 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	46 473	100%	0%
Libor USD 3M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	414 342	100%	0%
Euribor 6M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
Taux structuré contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
Total	8 346 665	100%	0%

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale. L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;

- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)	Total	Dont CT	Dont MT	Dont LT
Mars 2015	-15.9	-15.9	0	0

VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 31 mars 2015, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 28 578 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105% des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier.